

LE PURITANISME DES PREMIERS PREMONTRES

Les Abbayes de l'Ordre de Prémontré étaient nombreuses en Allemagne. Un bon nombre nous sont parvenues, avec leurs églises et leurs bâtiments, d'autres n'ont laissé que des ruines, mais dans un congrès tel que celui-ci la question se pose de l'interprétation de ces bâtiments et de ces ruines. Qu'ont voulu exactement faire ceux qui ont construit ces monastères ? Ont-ils voulu imiter la splendeur de l'ordre de Cluny ? Ont-ils visé à reproduire l'austérité de Cîteaux ? Les auteurs qui ont en passant traité ce problème à l'occasion de telle ou telle abbaye donnent selon les lieux des réponses divergentes. Comme il n'est pas possible que dans un ordre unifié comme l'était Prémontré les idées directrices ne fussent pas à la fois nettes et appliquées partout, il vaut mieux reprendre le problème aux sources, et voir si les Prémontrés ont subi, et dans quelle mesure, l'influence de ce qu'on a pu nommer le puritanisme de Cîteaux.

J'appelle, avec Dom Gregory Dix, *puritanisme* une tendance religieuse qui caractérise vivement quelques-unes des églises réformées, et nous apparaît même comme un des éléments constitutifs de la réforme protestante, mais qui se retrouve ailleurs. Elle semble avoir été élaborée à Rome par Perse et par Sénèque, elle apparaît avec toute sa nudité dans le culte synagogaal, dans l'iconoclasme grec et dans le culte musulman. En gros, elle est une conception du culte de Dieu qui le ramène à peu près à une activité verbale, fondée sur une attention psychologique qui doit normalement aboutir à une émotion subjective et à une expérience religieuse. Pour le Puritain, telle est l'essence du culte et tout ce qui ne cadre pas avec cette attention mentale n'y a pas de place légitime ¹⁾.

Il y a là un effort pour se rapprocher du culte que les anges au

1) D. GREGORY DIX, *The Shape of the Liturgy*, Westminster, 1945, pp. 312-313.

ciel rendent à Dieu. Le danger est dans un verbalisme qui tendrait à confondre le culte avec les formules.

C'est là une conception sympathique, mais qui risque de faire oublier que l'homme a un corps, et de minimiser la part du corps dans la prière. Mais on ne peut pas dire assurément qu'elle concorde avec la liturgie du Temple de Jérusalem ni avec les pompes de l'Apocalypse, ni avec l'usage apostolique où déjà saint Jean et saint Jacques de Jérusalem apparaissent officiant en portant sur le front la lame d'or des grands prêtres, ni avec l'art triomphal de la fin des persécutions, ni enfin avec l'orthodoxie ou la contre-réforme romaine.

Il va sans dire que ce puritanisme comporte des degrés, que bien des nuances peuvent trouver leur place dans une conception aussi générale.

Mais il paraît incontestable que les premiers cisterciens ont été *avant la lettre* profondément puritains, un peu par réaction contre Cluny où les pompes religieuses étaient devenues le souci prépondérant des moines, mais beaucoup plus par le désir de retrouver le désert, *ubi aer purior, caelum apertius, familiarior Deus* ²⁾ selon le mot d'Origène.

« Qu'il n'y ait rien, disent-ils, dans la maison de Dieu où ils veulent servir Dieu avec dévotion le jour et la nuit, qui sente la superbe ou le superflu ou qui puisse un tant soit peu altérer la pauvreté, gardienne des vertus, qu'ils ont choisie de leur plein gré. »

Ne quid in domo Dei in qua die ac nocte Deo servire devote cupiebant remaneret quod superbiam aut superfluitatem redoleret aut paupertatem virtutum custodem quam sponte elegerant aliquando corrumpere ³⁾.

Aussi n'admettra-t-on dans leurs églises aucune croix d'or ni d'argent mais seulement de bois avec une peinture du crucifix, des chandeliers de fer, pas d'encensoirs d'or ou d'argent, mais seulement de cuivre ou de fer, pas de chasubles de soie, mais qu'elles soient de futaine ou de lin, sans orfroi et sans galon d'or ou d'argent, pas d'antependium devant l'autel, pas de chapes pour l'officiant ou les chantres, pas de dalmatiques pour les ministres sacrés, pas de calices d'or. Seuls, le calice et le chalumeau qui servaient à prendre le précieux sang pouvaient être d'argent doré.

La conception du culte entraîne celle du temple où il s'exerce.

2) Hom. in Luc. super Lc I, 80.

3) MIGNE, P. L., t. 166, col. 1509.

Les églises cisterciennes n'admettent ni sculptures curieuses ni ces vitraux de couleur qui donnent aux églises médiévales leur scintillement. Il ne semble pas pourtant, à voir les manuscrits de Vauclerc à la bibliothèque de Laon, que l'interdiction ait porté sur l'enluminure des manuscrits.

Peut-être, Cîteaux étant contemporain des pèlerinages qui aboutirent à la première croisade, y eut-il comme une fascination exercée par le culte de l'Islam, mais ce n'est pas sûr.

Pour l'ordre de Prémontré, la question se pose de savoir si délibérément cette conception du culte, si simplifiée mais aussi si grandiose, a été adoptée.

C'est que Cîteaux a exercé sur Prémontré une influence inouïe à peu près dans tous les domaines. Les deux ordres diffèrent essentiellement; Cîteaux est un ordre monastique, laïc à l'origine, où les clercs et les prêtres ne reçoivent les ordres que pour le service de leur église; Prémontré est un ordre de chanoines réguliers dont le noyau est un groupe de prêtres et de clercs qui sous l'impulsion de saint Norbert embrassent la vie religieuse à Prémontré, entre Laon et Soissons, afin d'acquérir la sainteté que requiert leur sacerdoce.

Mais eux aussi veulent le désert et le dépouillement.

Et parce que Cîteaux apparaît à leur époque comme l'institution la plus religieuse et la plus fervente, c'est vers elle qu'ils se tourneront, surtout après le départ de Saint Norbert devenu archevêque de Magdebourg et sous l'influence de son successeur à Prémontré, le bienheureux Hugues de Fosses.

On empruntera tant à Cîteaux qu'il faudra pour apercevoir l'originalité de l'oeuvre norbertine une attention un peu éveillée.

Rien ne ressemble en effet à la vie cistercienne comme la vie prémontrée des premiers temps. L'aspect du monastère est sensiblement le même, le plan même de la maison est cistercien. La basilique avec son atrium, le cloître, sur lequel donnent à l'est la sacristie, le chapitre et le réfectoire, tout cela entouré des bâtiments d'une ferme et de tous les lieux propres à l'exercice des différents métiers, une très grande quantité de convers qui s'affairent un peu partout en grand silence et pour les choristes une vie qui s'équilibre entre la psalmodie, la lecture et le travail manuel. La règle n'est pas la même, car Cîteaux est bénédictin tandis que Prémontré suit la règle de saint Augustin, mais les observances et les coutumes monastiques sont les mêmes; si le vêtement n'a pas la même forme, il est au moins de la même couleur : une laine écrue qui tend à

blanchir avec les lavages; les statuts de Prémontré sont dans la majeure partie calqués sur ceux de Cîteaux, et les copient mot à mot dans de longs passages. Enfin la constitution de l'ordre est empruntée à la *charta caritatis* de Cîteaux. Le pouvoir central appartient au Chapitre général des abbés. L'abbé du Monastère chef d'ordre le préside, assisté par les abbés des quatre premières maisons, la visite canonique se fait par les abbés-pères, c'est-à-dire par l'abbé de la maison qui a fondé celle qu'il visite, cette constitution tient à la fois des canons de l'Eglise et des coutumes féodales.

Les différences sont pourtant sensibles : le monastère prémontré est à l'origine un monastère double. Autour de la même église abbatiale sont groupés d'un côté les clercs et les convers, de l'autre les religieuses qui sont aussi des converses employées surtout au travail manuel. L'Eglise canoniale est largement ouverte au peuple chrétien, les statuts acceptent qu'on y fasse le ministère paroissial et ils ne tarderont pas à admettre des églises filiales, prieurés-cures desservis par des chanoines de l'Abbaye. Enfin l'office n'est pas bénédictin. Après un essai de restauration d'un ancien office augustinien, c'est à peu près celui des grandes basiliques romaines.

La connaissance de ces données nous permet d'aborder utilement notre problème : les Prémontrés ont-ils été eux aussi en liturgie et en art, car les deux se tiennent, des puritains ?

Pour qui ne connaîtrait que les abbayes actuelles de l'Ordre, la question ne se pose même pas. De somptueuses églises ornées de marbre, de tableaux précieux, de riches sculptures rappelant depuis le XVI^e siècle l'atmosphère de la contre-réforme romaine qui est en réaction contre le puritanisme des réformés. Et cela se comprend facilement. L'ordre de Saint Norbert s'était répandu surtout dans les pays du nord (Norbert signifie étymologiquement prince du nord) Allemagne, Pays-Bas, Angleterre, Ecosse et Irlande, Suède et Norvège, le nord de la France, l'Europe balkanique, exceptionnellement la Gascogne et l'Espagne. Les autres pays avaient déjà au XII^e siècle nombre de monastères de chanoines réguliers et la place n'était plus à prendre. Prémontré eut donc à souffrir beaucoup de la réforme protestante. Toutes les abbayes des îles britanniques, des pays scandinaves, d'une grande partie de l'Allemagne et des Pays-Bas furent retranchées, soit qu'elles fussent passées à la Réforme, soit qu'elles fussent sécularisées ou détruites par les princes protestants. L'Ordre en souffrit trop pour ne pas embrasser toutes les conceptions même artistiques de la contre-réforme.

Mais la question reste entière pour les débuts de l'Ordre. Et

comme les anciens monuments ont été « rhabillés » en général à la façon moderne, il nous faut interroger d'abord les textes qui marquent les idées et les sentiments qui dominaient chez les premiers fils de Norbert.

Toute une série de prescriptions de l'Ordinaire ou cérémonial nous donnent d'abord l'impression d'une austérité très poussée. Nous n'aurons pas d'aubes ornées de paille (tissu de brocard) ni de soie (simple bande de samit, de cendal ou de pourpre).

Albas ornatas de pallio aut de serico non habebimus ⁴⁾.

Les chapes de soie et les chasubles seront d'une seule couleur, les devants d'autels sans broderies.

Cappae sericae et casulae unius coloris erunt et pallia altaris sine imaginibus ⁵⁾.

Certes, les couleurs liturgiques actuelles n'étaient pas encore fixées, mais déjà les chanoines du Saint-Sépulcre usaient d'ornements rouges, blancs, noirs et bleus. Cet usage est écarté, non qu'il soit interdit que les chasubles soient de l'une de ces couleurs, mais on ne les variera pas selon les fêtes et les mystères. Une curieuse légende de la vie du Bienheureux Hermann-Joseph nous rapporte que n'étant plus depuis quelque temps favorisé des visions de Notre-Dame, il célébra pour elle par dépit une messe des morts. Elle lui apparut après l'évangile. Alors il continua par l'offertoire *Felix es* une messe de *Beata*. La légende n'eût pas eu de sens si les ornements de la messe de *Requiem* et de la messe de la Sainte Vierge n'eussent été les mêmes.

Dans les chapelles des granges, où vivent des religieux adonnés au travail agricole, on n'aura pas de chapes de soie ni même de chasuble de soie. Là où habitent des soeurs, il n'y en aura qu'une et d'une seule couleur.

In capellis quae in grangiis sunt nulla cappa serica habebitur, nec etiam casula nisi ubi sorores habitant, una tantum unius coloris ⁶⁾.

Le luminaire est lui aussi très sobre.

Les lampes de l'Eglise ne dépasseront jamais le nombre de cinq : trois devant l'autel, une au choeur. Une autre pourra éclairer les convers. L'une d'entre elles brûlera sans arrêt.

4) PL. LEFÈVRE, *Statuts*, blz. 109.

5) PL. LEFÈVRE, *L'Ordinaire de Prémontré*, Louvain, 1941, p. 6.

6) *Ibid.*, p. 6.

Lampades in ecclesia quinarium numerum nunquam excedant : tres ante altare, una in choro, quinta conversis esse poterit. Una de quatuor semper ardebit ⁷⁾).

Cela paraît bien peu pour les longs offices nocturnes, mais n'oublions pas qu'on devait au noviciat apprendre les psaumes par coeur. Il fallait éclairer l'officiant au pupitre des collectes et les chantres qui chantaient les antiennes et les répons. Le chœur n'avait pas besoin de lumière.

Nous sommes loin pourtant des couronnes de lumières qui décoraient les basiliques romaines, au dire du *Liber Pontificalis* dès le temps de Constantin ⁸⁾).

Les cierges aussi sont peu nombreux. Aux jours les plus solennels, on allumera trois cierges à vêpres et à matines, plus deux que l'on allumera à l'hymne et que l'on portera devant le prélat (nos deux cierges d'acolytes).

Cum tribus cereis tantum ad vespervas et duobus qui ad ymnos accendentur et ante praelatum portabuntur ⁹⁾).

A la messe même des grands jours, deux cierges à l'autel et deux cierges d'acolytes.

Qui duo etiam ad missam ardebunt cum aliis duobus tantum retro altare ¹⁰⁾).

Encore ces cierges seront-ils modestes. Ils ne dépasseront pas trois pieds de longueur, sauf le cierge pascal qui sur son chandelier pourra en atteindre sept.

Cerei autem longitudinem trium pedum non excedent praeter paschalem qui desuper columnam septem pedes tantum habere poterit ¹¹⁾).

Cette sobriété dès le deuxième quart du XIII^e siècle parut excessive, car un manuscrit de Grimberghe écrit entre 1228 et 1236 porte : « Dans les grandes églises, le chapitre général a accordé d'allumer autant de lampes qu'il sera nécessaire et d'allumer aux jours de fête des cierges selon le nombre et la grandeur déterminés par l'abbé ».

In majoribus vero ecclesiis concessum est a capitulo generali quot

7) *Ibid.*, p. 5.

8) Textes dans Battifol, leçons sur la messe, Paris, 1920, p. 61.

9) PL. LEFÈVRE, *L'Ordinaire...*, p. 5.

10) *Ibid.*, p. 6.

11) *Ibid.*, p. 5.

necesse fuerit lampades ardere et quot et quantos cereos visum fuerit abbati in festis accendere ¹²⁾).

Un dernier détail marque une volonté de dépouillement. Le cierge pascal lui-même doit être sans aucune peinture de couleur, sans aucune fleur :

Sit autem cereus sine omni varietate colorum et florum ¹³⁾).

Une charte y sera sans doute fixée portant l'an du Seigneur, l'épacte, les *concurrentes* et les indictions, mais il est prévu qu'elle sera écrite par le chantre, sans doute parce que sa fonction l'oblige à être plus que les autres au courant du comput, et non par l'un des spécialistes du *scriptorium*. Il y a donc toutes chances pour que la charte ne fût pas enluminée.

Et cela est assez significatif si l'on se souvient de la dévotion du Moyen-Age et surtout des croisades pour la Résurrection du Christ. Les Prémontrés portent la chape blanche comme la portaient les chanoines du Saint Sépulcre avant la prise de Jérusalem par Saladin en 1187 et saint Norbert en donne pour raison que les anges de la Résurrection étaient vêtus de blanc. Mais même la Pâque exclut toute recherche de luxe ¹⁴⁾.

Cet ensemble donne l'impression d'une austérité voulue et calculée. Et c'est nettement d'inspiration cistercienne.

Mais une autre série de textes sépare nettement Prémontré de Cîteaux dans le sens de la splendeur liturgique.

D'abord l'acceptation de la soie pour certains ornements. Aux grandes fêtes, qu'on appelait alors les fêtes doubles, les chantres portent des chapes de soie. De même, les chanoines qui viennent au pupitre chanter le répons des vêpres ou le verset de l'Alleluia à la messe. La chasuble pourra elle aussi être de soie pour les messes des jours solennels. Or, nous nous souvenons que les chasubles de soie et toutes les chapes étaient prohibées à Cîteaux ¹⁵⁾.

Un autre dépouillement achève de donner aux messes solennelles cisterciennes une allure d'office ferial : le diacre et le sous-diacre y servent en aube avec seulement l'étole et les manipules. A Prémontré au contraire, dalmatique et tunique sont admises, au moins

12) *Ibid.*, p. 6, en note.

13) *Ibid.*, p. 66. Le ms. de Grimberghe a râclé « *sine* », réaction conforme à la constatation précédente.

14) MIGNE, *P. L.*, t. 170, col. 1293.

15) PL. LEFÈVRE, *L'Ordinaire...*, p. 6.

certains jours pour la messe et pour la procession ¹⁶⁾. Ces simples détails donnent aux fonctions solennelles un aspect très différent de ceux des églises de Cîteaux.

Sur un autre point les prescriptions abondent. Il s'agit de la propreté des autels. Elle était déjà demandée par saint Norbert, car, disait-il, « c'est à l'autel qu'on montre sa foi et son amour pour Dieu » ¹⁷⁾.

Aussi, dit l'Ordinaire, l'autel lui-même sera-t-il toujours orné de nappes et de tentures et lorsjue arrivera quelque fête, il pourra être décoré d'ornementation plus belle et plus précieuse selon la différence des fêtes.

Altare ipsum mundis operimentis semper maneat adornatum, quod etiam cum aliqua festivitas occurrerit honestiori et pretiosiori si habetur secundum differentiam festivitatis ornamento decorari poterit ¹⁸⁾.

De même les ornements, les linges, les vases sacrés destinés à l'église devront-ils être exclus de toute autre usage. Tout doit être propre, beau, entretenu afin qu'on honore avec zèle et qu'on accomplisse ce mot du prophète : « Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison ».

Vestimenta et linteamina et vasa ad hoc parata nulli alii usui cedant sed omnia munda, nitida, et ad quod facta sunt conserventur ut semper memori studio recolatur et impleatur illud Prophete : Domine dilexi decorem domus tuæ ¹⁹⁾.

On sent qu'on a voulu se tenir entre la profusion de Cluny et l'austérité de Cîteaux. Il reste qu'on use de cette splendeur avec une certaine parcimonie. On ne se sert pas de dalmatique aux jours qui ne comportent pas le *Gloria*, on ne les porte jamais à la messe matinale à moins qu'elle ne soit célébrée par un cardinal ou un évêque. On ne brûle d'encens qu'à la messe du jour, la *summa missa*, et non, sauf exceptions, à celle du matin, mais les fêtes comportent un certain déploiement de magnificence ²⁰⁾. Et ce souci de juste milieu, on va le retrouver dans les usages artistiques.

Cîteaux a voulu un plain-chant authentique certes, mais dépouillé, austère et facile pour qu'on pût célébrer les offices sans répétitions

16) *Ibid.*, p. 16.

17) MIGNE, *P. L.*, t. 170, col. 1295.

18) PL. LEFÈVRE, *L'Ordinaire...*, p. 5.

19) *Ibid.*, p. 6.

20) *Ibid.*, p. 15.

longues et dissipantes. On ramènera à la théorie des 8 modes toutes les pièces grégoriennes, quitte à les remanier; on éliminera le quilisma ou note tremblée, on tiendra à une diatonie stricte qui n'admette que les modulations apportées par le bémol, on exclura une étendue de ton qui dépasse le décacorde (une octave et une tierce), on remaniera les chants qui mélangent un mode authentique et un mode plagal, enfin on réduira certaines vocalises qu'un chant alourdi rend ennuyeuses²¹).

Prémontré va-t-il emboîter le pas ? Sur certains points sans doute : on s'y contentera d'un *Kyrie* ou ensemble d'ordinaires de messes assez pauvre²²), peut-être aussi cherche-t-on à ne pas dépasser le décacorde.

Mais les vieilles pièces où un chromatisme discret contrevient à la diatonie des huit modes ne seront pas sacrifiées. Si elles n'entrent pas dans le lit de Procuste, elles resteront dehors, mais on ne cessera pas de les aimer et de les chanter²³). Le chant populaire, les séquences chères au peuple trouveront leur place à toutes les fêtes doubles et célèbres, aux dimanches après Pâques, à la messe de Notre-Dame le samedi²⁴).

En architecture, les églises du début adoptent le premier plan cistercien. Orientées du levant au couchant, elles ont la forme d'une croix latine, comprenant une nef et deux bas-côtés, un transept flanqué à l'est de chapelles rectangulaires et un sanctuaire terminé par un mur droit. Le nombre des chapelles du transept est variable, suivant l'importance des monastères : huit à Prémontré, six à Saint-Martin de Laon, deux à la Lucerne d'Outre-Mer. Avec cette disposition, tous les autels sont orientés et les célébrants sont suffisamment isolés pour ne pas se gêner. Des débris de vitraux, des restes de peinture marquent ça et là l'acceptation d'une certaine décoration.

Mais ce plan ne s'impose pas avec rigueur, et l'on ne se gênera pas pour restaurer, transformer, voûter, rhabiller en gothique, ou même reconstruire. Il arrive même, comme à Laon, que l'église soit au midi du monastère, et non au nord comme à Prémontré.

Ces églises sont souvent grandes. Saint-Martin de Laon 75 mètres de longueur sur 18 de large, non seulement parce qu'elles sont

21) D. DELALANDE, O. P., *Le graduel des Prêcheurs*, Paris, 1949, pp. 27-34.

22) PL. LEFÈVRE, *L'Ordinaire...*, p. 106-109.

23) V. BORREMANS, *Un trésor méconnu du chant grégorien : Les mélodies présentant un chromatisme fictif*, dans *Anal. Praem.*, IX, 1933, pp. 1 à 20.

24) PL. LEFÈVRE, *L'Ordinaire...*, p. 18.

ouvertes aux fidèles, mais parce que la population même du monastère est considérable.

Prémontré compta plus de mille religieuses et religieux. Saint-Martin de Laon plus de cinq cents frères. A en juger par le nombre des autels, neuf à Prémontré et à Laon, le nombre des chanoines n'est pas considérable. Trois tours de messes donneraient vingt-sept messes, plus la messe solennelle. Et si l'on ne célébrait pas chaque jour, on le faisait souvent. Nous compterions volontiers une quarantaine de prêtres et autant de diacres, sous-diacres ou clercs inférieurs. Les deux chœurs pouvaient contenir environ quatre-vingts chanoines. Le reste du monastère, convers et religieuses, emplissaient la nef. Ils n'assistaient d'ailleurs pas en semaine à tout l'office mais seulement à matines, à la messe matinale et à complies.

Que ces églises avec les bâtiments annexes aient pu avoir très grand air, nul ne s'en étonnera. Même les ruines cisterciennes d'Ourscamp, de Longpont, d'Heisterbach, l'Abbaye de Royaumont, ont un cachet artistique très marqué. L'austérité n'exclut pas la beauté.

Le moine Hermann de Laon nous confie l'admiration que lui inspirait Prémontré. Devant une telle église, le réfectoire, le dortoir, les autres bâtiments, le mur d'enceinte bâtis par Hugues (de Fosses) il est loisible à tout voyageur de constater que dans les plus riches et les plus anciens monastères de France c'est à peine si l'on trouverait quelque chose de semblable.

Cujus modi ergo ecclesia, dormitorium, refectorium, caeteraeque ibi officinae, qualisque murus per circuitum monasterii per praefatum Hugonem factus fuerit palam inspicere licet omni supervenienti quia in ditissimis et antiquissimis monasteriis Galliae vix inveniri potest opus simile ²⁵).

Reste à déterminer pourquoi l'attitude de Prémontré, pourquoi ce mélange d'austérité et de splendeur qui ne condamne ni Cîteaux ni Cluny, mais qui sépare nettement Prémontré de son modèle accoutumé.

Que l'amour de la pauvreté y fut très marqué, on ne saurait en douter. Déjà au XII^e siècle ce qu'on appelle la pauvreté franciscaine, imitation du dénuement du Christ, soit très aimée, cela ne fait pas de doute. On a dépassé la simple désappropriation prônée par la règle augustinienne en vue de la charité fraternelle et en imitation

25) MIGNE, P. L., t. 156, col. 999-1000.

de la primitive église de Jérusalem. On veut un dépouillement très sensible.

Ceux qui demeurent dans les palais, disent les statuts de l'Ordre, sont vêtus de vêtements délicieux, mais à des clercs qui renoncent au siècle convient un vêtement austère et humble.

Qui in domibus regum sunt mollibus vestibus vestiuntur, clericos autem qui saeculo abrenuntiant decet asper vestitus et humilis ²⁶⁾.

Que cela se voie même sur les ornements sacerdotaux n'est pas pour nous déplaire aujourd'hui surtout lorsque ce dépouillement s'unit à une propreté méticuleuse.

Mais la pauvreté norbertine n'est pas négligence. Un auteur prémontré bien connu, Adam Scot, qui se fit plus tard chartreux, l'explique ainsi : deux qualités sont nécessaires à la pauvreté, la spontanéité et l'urbanité. La spontanéité la rend joyeuse, l'urbanité la rend belle. Au contraire une pauvreté forcée amène le murmure et sans urbanité elle est par trop grossière et ne saurait attirer beaucoup les serviteurs de Dieu.

Haec duo necesse est adesse paupertati : voluntatem et honestatem, nam cum voluntaria est, affert hilaritatem, cum vero honesta, confert venustatem. E contra vero paupertas cum voluntaria non est in murmure est, cum vere honestate caret, nimis rusticana est ac per hoc servis Dei non multum appetenda ²⁷⁾.

Leur conception de la pauvreté n'exclut donc pas la beauté.

Un autre facteur va jouer son rôle : le sens pastoral. La liturgie perd de sa froide rigueur lorsque les fidèles y participent. Ainsi ne doit-on pas décorer les autels de bannières le jour de Pâques ni en porter en procession, mais on le fera si l'église est le siège d'une paroisse.

Vexilla nec ad altaria ponentur nec extra circumferentur nisi ubi parrochie sunt ²⁸⁾.

De même, on n'aura pas de cierge pascal dans les granges, à moins que l'église n'en soit aussi paroissiale ²⁹⁾. Une nudité toute monastique ne sied pas à une paroisse rurale.

Mais surtout la grande raison qui amène les prémontrés à chercher dans le culte une certaine splendeur, c'est leur éducation cléricale. Avec saint Norbert, ils choisissent la vie canoniale de

26) D. MARTENE, *De Antiquis ritibus*, chap. XIV, des statuts édités.

27) Serm. 41.

28) PL. LEFÈVRE, *L'Ordinaire...*, p. 66.

29) *Ibid.*, p. 6.

préférence à la vie monastique, parce qu'ils ont tous été chanoines et élevés dans des collégiales³⁰⁾. Ce n'est pas pour échapper à l'austérité de l'observance, ni à la pauvreté ni à la dépendance religieuse. Ils veulent conserver la liturgie qui les a formés. C'est que la différence de liturgie est capitale dans la distinction de l'ordre monastique et de l'ordre canonial³¹⁾. Ils aiment leur *cursus* psalmodique, l'interminable psaume *Beati immaculati*, chanté chaque jour et qui leur donnait la plus haute image de la vie contemplative et la beauté des cérémonies et du chant.

Hermann de Laon nous conte que saint Norbert, conduit dans la solitude de Prémontré par l'évêque de Laon, Barthélemy de Jur, y vit en songe une multitude d'hommes vêtus d'aubes faisant processionnellement avec des croix d'argent, des chandeliers et des encensoirs le tour de la vallée³²⁾.

Tous les historiens de la spiritualité ont constaté que les visions s'accordent généralement avec le caractère des voyants. Jeanne d'Arc verra saint Michel en chevalier, Bernadette vera Notre-Dame en première communiant. Norbert voit son ordre avec tout son amour des pompes liturgiques.

Or, chez ces religieux, la liturgie marque toute la vie. Ce n'est pas seulement les offices, mais les repas, les jeûnes, la toilette même³³⁾ qui sont parfumés de liturgie et accomplis comme des rites sacrés. Aussi leur liturgie met-elle une empreinte sur tout le cadre de leur vie religieuse et canoniale, sur leur église, leur monastère, leurs granges, les églises paroissiales dépendantes, leurs refuges à l'intérieur des remparts urbains. Ils prieront, vivront, mourront dans un cadre de beauté très sobre sans doute, mais très délicate et très pure. Quand saint Dominique, un siècle plus tard, fondera les Prêcheurs, il tiendra à emprunter à Prémontré non seulement sa rigueur et sa discrétion mais aussi tout son trésor de beauté³⁴⁾.

FR. PETIT.

30) *Vita S. Norberti*, dans M. G. H., SS., t. XII, p. 633.

31) Cf. *Anselme de Havelberg*, dans Migne, P. L., t. 188, col. 1126 B.

32) Migne, P. L., t. 156, col. 992 C.

33) Cf. R. VAN WAEFELGHEM, *Premiers statuts de l'Ordre de Prémontré*, p. 31 de *communi mandato*.

34) Humbert de Romans, *De vita regulari*, II, pp. 2-3.